Communiqué de presse du 19 mars 2007

Liste des candidats - Séance plénière du 19 mars 2007

Le 19 mars 2007, en application de l'article 3 de la loi du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel, le Conseil constitutionnel a arrêté la liste des candidats à l'élection présidentielle.

A cette fin, il a pris acte du nombre et de la répartition des présentations (« parrainages ») reçues entre le 22 février et le 16 mars (à 18 h) et procédé aux vérifications légales.

Conformément à la règle, l'ordre dans lequel apparaissent les noms sur cette liste a été tiré au sort.

La liste ainsi arrêtée est la suivante :

- Monsieur Olivier BESANCENOT;
- Madame Marie-George BUFFET;
- Monsieur Gérard SCHIVARDI;
- Monsieur François BAYROU;
- Monsieur José BOVÉ;
- Madame Dominique VOYNET;
- Monsieur Philippe de VILLIERS;
- Madame Ségolène ROYAL;
- Monsieur Frédéric NIHOUS;
- Monsieur Jean-Marie LE PEN;
- Madame Arlette LAGUILLER;
- Monsieur Nicolas SARKOZY.